

## [Vie associative](#)

### **Soutien aux associations**

La municipalité apporte, depuis 30 ans maintenant, un soutien financier et logistique aux associations liancourtoises.

Malgré les baisses de dotations accordées par l'Etat, les élus n'ont pas souhaité diminuer les subventions et souhaitent toujours être aux côtés des bénévoles qui œuvrent au quotidien pour un meilleur vivre ensemble.

La vie associative est au cœur de la relation avec les habitants.

### **Maison des associations**

Cette maison bourgeoise située 22 rue de l'Ecole des Arts et Métiers est propriété de la commune.

Les sections de Liancourt des anciens combattants de l'UNC et des ACPG-CATM, le Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt, la section de Liancourt des jardins familiaux de l'Oise, Le Déclic Photo Liancourtois et la section de Liancourt de la CSF disposent de locaux qui leurs sont dévolus.

La Maison des Associations possède également deux salles qui peuvent accueillir les associations pour des assemblées générales, des réunions, des activités... La réservation de ces salles s'effectue auprès des services administratifs de la mairie.



### **Forum des associations**

Depuis 2016, la municipalité organise un forum des associations et des services le 1er dimanche de septembre, à la salle Guy Lejeune. L'occasion pour les Liancourtois de découvrir les multiples activités présentes dans la cité.

### **Annuaire des associations**

[Consulter l'annuaire des associations](#)